

Le développement durable et pérenne des réseaux de sentiers de plein air

Anthony Côté -

Les changements climatiques sont à nos portes. Les sentiers de plein air existants comme les aménagements futurs doivent pouvoir résister aux assauts de la météo extrême. La pérennisation de sentiers doit inclure l'acceptabilité sociale. Des outils ont été développés pour être à la hauteur de ces défis.

Les connaissances des impacts des changements climatiques sur les sentiers évoluent. Ce qui était tolérable dans l'aménagement de sentiers il y a 10-15 ans ne l'est plus. Les conditions climatiques changent avec l'ajout de conditions de météo extrême telles des fortes pluies, des vents violents, des sécheresses prolongées, des Derechos. Les zones climatiques changent ce qui permet la migration des essences d'arbres, d'espèces animales (dindon sauvage et chevreuils) et d'insectes (tiques). Certains sentiers existants mal localisés en prennent pour leur rhume: l'érosion peut s'implanter rapidement.

Un organisme à but non lucratif et de bienfaisance des Basses-Laurentides, l'Institut des territoires (IDT) a mis au point des techniques pour évaluer un réseau de sentiers et les éléments à développer/améliorer pour le rendre durable et pérenne. De

plus, l'IDT a établi les prérequis pour encourager et maintenir l'acceptabilité sociale de projet de sentiers tant sur le plan environnemental que législatif. À noter que leur savoir-faire s'applique autant à des projets de sentiers existants (qui subissent aujourd'hui les changements climatiques) qu'à un projet de nouveau réseau de sentiers.

Quelles en seront les conséquences des aléas des changements climatiques, les impacts et les risques? Sans entrer dans les détails, les changements climatiques sont soumis à un programme de gestion du risque. Selon les aléas climatiques, les impacts possibles sont déterminés et un niveau de risques leur est attribué. Cette étude a été réalisée pour quatre MRC dans la région des Laurentides.

Compter sur les faits que la conception d'un réseau de sentiers soit acceptée socialement, soit peu coût-

teux et entraîne un maximum de retombés économiques, soit implanté en évitant tout impact sur l'environnement et résilient est... impossible! Donc, développer un réseau de sentiers entraîne des compromis entre le progrès social, le développement économique et la protection de l'environnement. Les risques menant à un échec sont nombreux.

Avant d'aborder une méthode d'implantation macrodurable d'un réseau de sentiers, l'IDT établit 16 principes dans les trois sphères de développement durable:

Principes sociaux

- o Santé et qualité de vie
- o Équité et solidarité sociales
- o Accès au savoir
- o Protection du patrimoine culturel
- o Prévention
- o Participation et engagement
- o Subsidiarité¹
- o Partenariat et coopération inter-gouvernementale

Principes environnementaux

- o Protection de l'environnement
- o Précaution
- o Préservation de la biodiversité
- o Respect de la capacité de support des écosystèmes

Principes économiques

- o Efficacité économique
- o Pollueur payeur
- o Production et consommation responsables
- o Partage des coûts

Cocher toutes les cases garantit-il le succès du projet?

Hélas non, l'acceptabilité sociale peut tout faire dérailler. Il est donc primordial de mettre en place des démarches d'acceptabilité sociale qui soient

inclusives, participatives, transparentes et constructives tant pour les propriétaires concernés que par la communauté. Ici, il faut éviter le plus possible la polarisation pour garder la communication ouverte entre les intervenants. Selon Julie Caron-Malenfant, «Le dernier obstacle sur lequel nous avons peu d'emprise et qui constitue souvent la clé du succès d'un projet est la capacité de bien gérer la composante sociale.»² Un bel exemple est donné par le parc Linéaire Le P'tit Train du Nord pour son Programme d'aménagement intégré des boisés en bordure de pistes. D'autres exemples: le Sentier de motoneiges Trans-Québec 33 entre Sainte-Hippolyte et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et la Connexion écologique et récréative entre le parc Val-David/Val-Morin et les Terres publiques intermunicipales de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. À noter que l'acceptabilité sociale n'est pas ponctuelle, mais doit être maintenue dans le temps avec des actions concrètes.

Peu importe le projet à réaliser, il n'est pas possible de respecter les 16 principes de développement durable. Il faut évaluer tous les impacts positifs et négatifs. Il sera même nécessaire de prioriser une des sphères du développement durable. La question est quels enjeux sont les plus élevés? Éviter et minimiser les impacts négatifs des sphères de développement durable est l'étape suivante.

La méthode pour limiter et gérer les impacts négatifs est la hiérarchie d'atténuation³. Cette méthode permet d'aligner les besoins environnemen-

taux et sociaux avec les priorités de développement. Il consiste à faire une liste exhaustive de tous les impacts négatifs (écologiques, sociaux et économiques) puis:

Étape 1. Nous tentons d'éliminer certains impacts en changeant quelque peu le design préliminaire du projet.

Étape 2. Pouvons-nous réduire, minimiser certains impacts négatifs?

Étape 3. Pouvons-nous restaurer des éléments suite à notre passage?

Étape 4. Il reste des impacts négatifs résiduels, pouvons-nous compenser par des actions à impacts positifs?

Étape 5. Étant donné qu'il y a compensation, nous devons bonifier avec des actions positives équivalentes à la compensation.

Étape 6. Pour terminer, nous ajoutons des actions de bonification additionnelles!

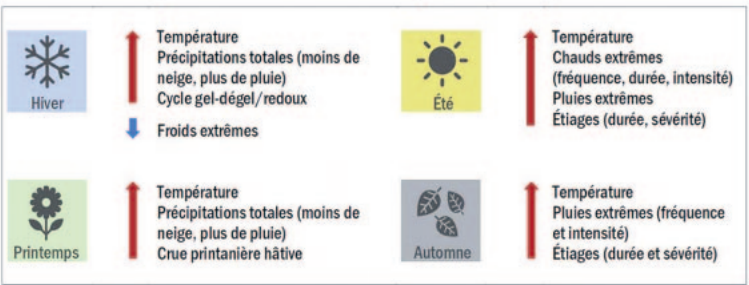
Ça continue... le mois prochain avec deux exemples de projet réalisé dans les Laurentides: la révision du tracé d'un sentier existant où l'hydrologie du site domine (la Johannsen Est) et l'ajout d'un réseau de sentiers où l'impact sur l'habitat faunique fut un enjeu majeur (le mont Kaaikop).

1. Le principe de subsidiarité est un principe politique selon lequel la responsabilité d'une action publique, lorsqu'elle est nécessaire, revient à l'entité compétente la plus proche de ceux qui sont directement concernés par cette action.

2. Guide pratique de l'acceptabilité sociale: pistes de réflexion et d'action, 2009.

3. La hiérarchie d'atténuation est une approche itérative s'appuyant sur les bonnes pratiques internationales, qui vise à limiter et gérer les impacts négatifs des projets.

À quel climat s'attendre (Laurentides)?



Grande corvée printanière du Club du parc de La Coulée

Entretien des sentiers de plein air

Alexandra Vachon - Anthony Côté

La Grande corvée printanière du Club du parc de La Coulée est un rendez-vous citoyen pour entretenir et faire évoluer notre réseau de sentiers. Le Club du parc de La Coulée convie la population à sa corvée printanière annuelle, qui aura lieu le samedi 24 mai 2025.

Véritable tradition communautaire, cet événement rassemble chaque année près d'une soixantaine de bénévoles engagés à préserver la beauté, la sécurité et l'accessibilité du réseau de sentiers, majoritairement situé sur des terres privées.

Le point de départ de la corvée est fixé au stationnement de l'École du Champ-Fleuri. Les participants sont invités à apporter leur pelle, pioche, sécateur, râteau, gants de travail, bouteille d'eau... et bien sûr, leur bonne humeur! À la fin de la journée, collations et rafraîchissements seront offerts dans une ambiance conviviale afin de souligner l'engagement et les efforts de chacun.

Cette corvée est particulièrement importante, car elle permet de préparer les sentiers pour les Courses de la Coulée. Elle sera également l'occasion de procéder à des ajustements sur le terrain, à la suite du retrait d'une tolérance de passage de la part de certains propriétaires privés. Le Club doit donc adapter rapidement la configuration du réseau afin de maintenir l'accès sécuritaire aux sentiers.

Dans ce contexte, il devient plus que jamais essentiel de respecter les terrains privés généreusement prêtés en demeurant à l'intérieur des sentiers balisés et en adoptant un comportement courtois envers tous les usagers du réseau.

Tel qu'illustré dans la carte, les zones touchées incluent:

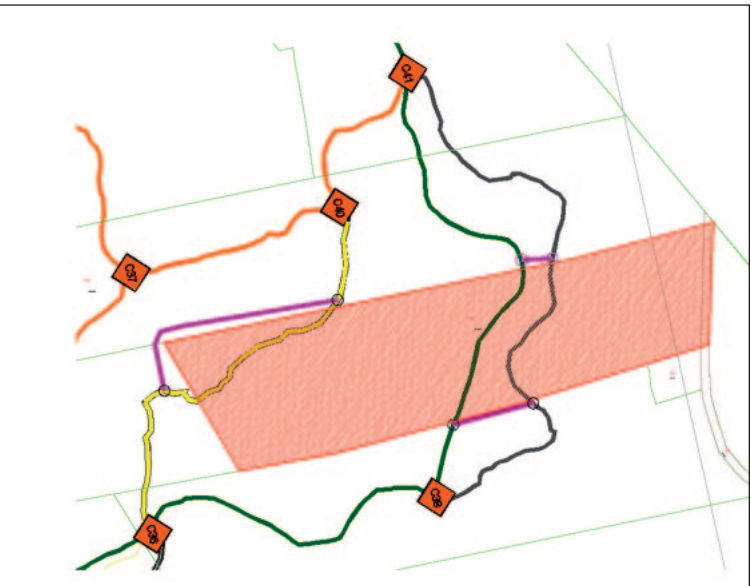
- Créer des liens entre les sentiers GRISE et VERTE EST (en mauve)
- Une portion EST du sentier JAUNE (en mauve)

Un appel à la mobilisation citoyenne

Cette corvée est bien plus qu'un simple entretien: elle représente une occasion concrète pour notre communauté de s'impliquer activement dans la préservation et le développement du Parc. Le Club invite toutes les personnes intéressées à confirmer leur participation en remplissant ce formulaire: <https://forms.gle/Yib4bpyAWJrduar6>. En cas de pluie forte ou d'orages, l'activité sera reportée au dimanche 25 mai.

Soutenir le Parc autrement

Ceux et celles qui ne peuvent se joindre à la corvée, mais souhaitent tout de même soutenir la mission du Club



Tel qu'illustré dans la carte, les zones touchées incluent:

- Créer des liens entre les sentiers GRISE et VERTE EST (en mauve)
- Une portion EST du sentier JAUNE (en mauve)

sont invités à devenir membre, s'ils ne le sont pas déjà (c'est gratuit!) et à faire un don: <http://bit.ly/4ibGc80>. Chaque contribution, petite ou grande, aide à garantir la pérennité du réseau de sentiers et à maintenir l'accès aux membres actuels et futurs.

Le Club du parc de La Coulée tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles, partenaires et membres qui, par leur implication, contribuent à faire de cet espace un milieu naturel sécuritaire, accueillant et vivant.

